



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Levée partielle de l'interdiction d'accès en forêt sur les terres du domaine de l'état – Suspension des mesures préventives à Témiscaming

Témiscaming, le 12 juin 2023 – L'organisation municipale de la sécurité civile (OMSC) de la Ville de Témiscaming avise la population que les mesures préventives mises en place le 5 juin dernier sont maintenant suspendues.

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a annoncé aujourd'hui la levée partielle de l'interdiction d'accès en forêt sur les terres du domaine de l'État. Le Témiscamingue ne faisant plus partie de cette interdiction, il est maintenant permis d'y avoir accès.

La Ville remercie tous les citoyens et citoyennes pour leur collaboration.

-30-

Renseignements :

Patrick Tanguay Dumas
Directeur Général / Coordonnateur des mesures d'urgence
Ville de Témiscaming
Tél. : 819-627-3273, poste 108
Courriel : dir.gen@temiscaming.net